

Prise de parole d'AC ! Gironde pour la manifestation contre les précarités, le chômage et les exclusions du Samedi 7 décembre 2019

La mobilisation des précaires, chômeurs, exclus est en écho de la brûlante mobilisation depuis plus d'un an des gilets jaunes. Mobilisation pour réclamer plus de justice sociale, plus de démocratie plus de respect de la citoyenneté et qui a subi de la part de l'état et de son bras armé la police une terrible répression. Les citoyens et citoyennes de ce pays étant considéré comme un ennemi intérieur presque un état de guerre. Résultat : 1 Mort et 2800 blessés. Macron a du sang sur les mains !! Gilet Jaune, qu'elle est ton métier ?.....

Nous nous inscrivons aussi en soutien des ouvriers, employés, salariés du public comme du privé en grève dans la santé, à la poste, à la SnCF, à l'Education, à Ford et en soutien des pompiers. Notre manifestation s'inscrit dans la suite du jeudi 5 décembre pour la défense des retraites. Ne pas oublier qu'emploi précaire c'est aussi une retraite précaire.

3 chômeurs sur 10 sont indemnisés par l'Unedic et quand ils le sont c'est avec des indemnités au-dessous du seuil de pauvreté. Ils auront donc une retraite de misère ! Et rajoutons tous ceux qui survivent à peine avec les minimums sociaux, qui ne cotisent pas à la retraite pour le RMI/RSA et ceux en ASS dont les trimestres sont validés, mais non cotisés ! Vous pouvez imaginer ce que seront leurs retraites « Condamné au minimum social toute la vie ! ». Ne pas vouloir voir l'inégalité du système par répartition est une erreur ! Celui-ci est largement à revoir parce que les mêmes aujourd'hui qui veulent le détruire ont réussi à imposer la reproduction jusqu'à la mort de leur système au mérite et ce avec l'aveuglement et l'aval de certains syndicats dit réformistes. Dites-vous que se sera pire avec le système par point qu'ils sont entrain de vouloir mettre en place.

Pourquoi les précaires, chômeurs et pauvres seraient automatiquement et toujours pénalisés ! Posez-vous la question pourquoi ce système a besoin d'avoir des boucs émissaires pour survivre ! L'art de la division passe par l'inégalité de traitement !! Pourtant sommes-nous responsable des crises à répétition d'un système capitaliste à bout de souffle incapable de fournir des emplois en CDI, correctement rémunéré à tous et toutes. Au-delà du régime de la retraite c'est toute la conception du travail qui est à revoir et à repenser !

C'est par l'amélioration de l'emploi, par la fin du chômage massif et de la précarité tout au long de la vie, par l'augmentation des salaires et l'égalité entre les femmes et les hommes, que la pérennité des retraites sera garantie. Nous demandons ici la retraite à 55 ans pour tous et toutes avec pour plancher le Smic avec ou sans travail !!

Sinon en ce début décembre 2019 il y a toujours 6,1 millions de chômeurs et en Novembre la DARES annonce une augmentation des chiffres ainsi que l'Insee sur le dernier trimestre, 4000 pour l'un et 3000 de plus pour l'autre ! L'INSEE la préférence de la bidouilleuse de la rue de Grenelle, Madame Pénicaud, ne peut plus cacher la dégradation qui s'annonce. Pire, c'est en regardant les chiffres d'un peu plus prêt qu'on s'aperçoit que les contrats de travail sont de plus en plus précaires voir très précaire en temps horaire. C'est une explosion de déclaration de personne qui exerce plus ou moins de 78 heures de travail par mois. Pire, l'Urssaf suite au déclaration préalable à l'embauche annonce 87% de contrat précaires.

Bizarrement cette courbe colle parfaitement à une autre, celle des accidents de travail qui explosent de 2,9% en 2018 soit 651 103 sinistres avec malheureusement 551 décès ! C'est peut-être la preuve que la précarité du travail tue !

Soyez conscient que si d'un côté de la barrière la précarité tue de l'autre côté trop de travail entraîne pathologie, Burn out, Bore out, dépression, maladie professionnelle.

Je veux qu'on pense ici à cette directrice d'école qui s'est suicidée dernièrement et a Anas, étudiant qui devant sa situation intenable de précarité n'a trouvé comme solution que de s'immoler par le feu devant le Crous de Lyon.

Les solutions sont connues, une réduction du temps de travail massif et une répartition des richesses entre tous et toutes. De l'Utopie ? Non ! Juste besoin de justice sociale et de volonté politique ! **Aujourd'hui c'est révolutionnaire ! Et bien faisons là, car nous n'arracherons pas d'avancées sociale à ce système capitaliste libéral, imposé à coup de schlag par le gouvernement Macron, sans elle ! Révolution est un mot juste à un moment juste!**

N'oubliez pas non plus que le chômage et que son cortège de pauvreté détruit et exclut. 11 500 personnes se sont suicidées cette année suite à leur situation de chômage et 612 SDF sont morts à la rue !

Ce constat terrible, le gouvernement Macron n'est pas s'en le connaitre ! Le rouleau compresseur de sa politique libérale est responsable d'un carnage qui se chiffre en milliers de vie sacrifiées chaque année. Cette politique est justement imposée pour cela : détruire et tuer ! Ce pouvoir indifférent, brutal et injuste n'a rien d'humain. Il est aussi froid qu'un billets de banque !

Cette froideur brutale et cette injustice sont illustrées par leur volonté d'imposer une réforme d'assurance chômage qui vient profondément aggraver une situation de millions de demandeurs d'emploi. Dans les faits le gouvernement fait coup double, il a détruit la gestion paritaire de l'Unedic en paralysant volontairement la possibilité de négociation syndicale tout en détruisant le droit à l'indemnisation en stoppant les cotisations salariales. L'allocation des demandeurs d'emploi est donc réduite à de la charité d'état là où il y avait solidarité !!

Par décret N° 2019-797 du 26 juillet 2019 ces nouvelles règles dessinent depuis le 1er novembre 2019 une véritable catastrophe sociale. 1,4 million de primo-demandeurs comme de personnes déjà indemnisées n'ouvriront, avec ce nouveau système, aucun droit ou verront leurs allocations fortement diminuées. Le gouvernement a imposé 4 milliards d'économie sur trois ans au prétexte de l'endettement de l'Unedic, 38 milliards. Se faisant il coupe donc derechef dans les droits en baissant les allocations. Résultat moins d'un chômeur sur trois sera indemnisés !

Le gouvernement fait peser le poids de la précarité et de la culpabilité sur les seuls demandeurs d'emploi en augmentant en parallèle les contrôles, les sanctions et les radiations. 1000 contrôleurs à Pôle emploi usinent pour faire baisser les chiffres du chômage et un livret mensuel de la recherche d'emploi est actuellement en expérimentation en Bourgogne France Conté et en Centre Val de Loire. Ce qui se prépare contre les chômeurs est totalement liberticide et inadmissible surtout quand on sait que de l'autre côté Pôle emploi est incapable de fournir un

emploi pour tous ! 600 000 offres d'emploi sur leur site face à 6,1 millions de chômeurs !

Sachez que ces nouvelles règles sont un compte à rebours vers la pauvreté : 500 000 chômeur.es en ce moment même ne pourront être indemnisés et seront éjecté.es du système d'indemnisation, 250 000 ne peuvent déjà plus recharger leurs indemnités, 250 000 voient la durée de leurs allocations réduite et 400 000 salarié.es précaires perdront 30% de leurs allocations.

Rendez-vous compte on passe à une obligation de 4 mois de travail à 6 mois sur 24 au lieu de 28 mois pour obtenir une indemnisation. Les travailleurs précaires, intérimaires, saisonniers, permittents devront attendre longtemps pour toucher le petit pécule de l'Unedic. Pire, pour recharger ses droits d'un mois on passe à une obligation de 6 mois de travail ! Quant au calcul de l'indemnisation, il ne se fera plus sur le salaire de référence mais sur le salaire moyen mensuel pendant toute la période travaillé. Bonjour, la moyenne qui fera baisser les droits, là encore ! Quant aux Cadre le plafond de leurs allocations est revu à la baisse ; de 7000 euros il passe à 4500 euros ! A partir du 7 eme mois de chômage la dégressivité progressive des allocations leur sera appliquée avec un coefficient de - 30%.

Les syndicats CGT et Solidaires ont bien déposé un recours au conseil d'état contre cette réforme et Nos Organisations de chômeurs, AC ! APEIS et MNCP ont fait de même contre le décret du 30 décembre 2018 qui aggrave les sanctions à l'égard des demandeurs d'emploi mais ces deux procédure sera longue et le résultat incertain. La bourgeoisie noyant le conseil d'état mieux vaut ne rien attendre d'eux !

Face à ces insupportables inégalités nous exigeons :

- L'abrogation du décret N° 2019-797 du 26 juillet 2019 (Un recours a été déposé au Conseil d'État) et du décret du 30 décembre 2018.
- L'indemnisation de toutes les formes de chômage avec le Smic comme référence,
- Une politique de l'emploi cohérente basée sur la réduction du temps de travail,
- La création d'un Revenu Garanti pour tous-tes avec ou sans travail à hauteur du Smic,
- L'arrêt des contrôles, des sanctions et des radiations sur les demandeurs d'emploi,
- Un financement de l'assurance chômage prenant en compte les profits et les dividendes

Bordeaux le 06 décembre 2019

Joëlle Moreau Porte-parole d'AC !